



Année universitaire 2014 – 2015

Diplôme Inter-Universitaire

Médecins Coordonnateur et Traitant :

Soins psychiatriques à l'interface Santé/Justice

#### UNIVERSITE AIX - MARSEILLE – CRIR-AVS PACA

Responsable de l'enseignement Marseille : Pr Ch. Lançon  
Directeurs de l'enseignement Marseille : Dr G. Azas – Dr J. Farisse

#### UNIVERSITE DE MEDECINE BORDEAUX SEGALEN 2 – CRIAVS AQUITAINE

Responsable de l'enseignement Bordeaux : Pr B. Aouizerate  
Directeur de l'enseignement Bordeaux : Dr F. Cochez

#### UNIVERSITE DE MEDECINE MONTPELLIER I – CRIAVS LANGUEDOC ROUSSILLON

Responsable de l'enseignement Montpellier : Pr Ph. Courtet  
Directeur de l'enseignement Montpellier : Dr M. Lacambre

#### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- o Intégrer le dispositif de l'injonction de soins en qualité de médecin coordonnateur.
- o Interagir conformément aux référentiels législatifs, réglementaires, déontologique et éthique avec le monde judiciaire et pénitentiaire.
- o Evaluer, sur le plan psycho-criminologique, les personnes placées sous main de justice.
- o Développer une réflexion sur l'évaluation du dispositif et la recherche sur les auteurs de violences sexuelles.

#### MODALITES D'ENSEIGNEMENT

Déroulement sur une année universitaire (120 heures).  
Organisation par les universités d'Aix Marseille, Bordeaux, et Montpellier Nîmes.  
Les cours sont dispensés dans les Facultés d'Aix-Marseille, Bordeaux, et Montpellier par des enseignants des trois facultés.

#### VALIDATION

- Présence aux enseignements.
- Epreuve écrite de contrôle des connaissances (épreuve théoriques).
- Rédaction d'un rapport annuel (épreuve pratique).

#### PUBLIC CONCERNE

- Internes en psychiatrie.
- Psychiatres libéraux ou hospitaliers.
- Autres médecins sur titres et travaux.

#### CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Selon faculté de rattachement.
- Après accord préalable du responsable de l'enseignement.

#### RENSEIGNEMENTS

Marseille : Fabienne Clergue, CRIR AVS PACA, 04 91 83 90 33, crir-avs.paca@ap-hm.fr  
Bordeaux : Secrétariat ERIOS - Criavs Aquitaine, 05 56 56 67 45, erios@ch-perrens.fr  
Montpellier : Marie Mesguich, CRIAVS-LR, 04 67 33 85 77, criavs-lr@chu-montpellier.fr

## Programme

### CADRE JURIDIQUE

#### Le parcours pénal

Traitement juridique et sanction pénale des infractions à caractère sexuel : code civil, code pénal, code de la santé publique

Place de l'expert et de l'expertise dans la procédure et le procès pénal (garde à vue, instruction, jugement et probation)

### ORGANISATION DES SOINS SOUS CONTRAINTE ET PÉNALEMENT ORDONNÉS

#### Aspects médico-légaux

Les soins pénalement ordonnés (origine, esprit et logique de la loi, modalités pratiques, applicabilité et applications, sanitaire vs pénalement ordonné)

Les soins sous contrainte dans la loi du 05 juillet 2011

L'injonction thérapeutique

L'obligation de soins

L'injonction de soin

Le dispositif de la loi de 1998 et ses aménagements

La prescription expertale de l'injonction de soins (indication, consensus, dérogation)

Le déroulé (durée etc.) et la fin de l'injonction de soins (procédure, expertise, intérêt)

#### Les acteurs et les interrelations dans l'hospitalisation sous contrainte, l'injonction et l'obligation de soins

- Le Juge des libertés et de la détention et le Juge d'application des peines : textes régissant les interrelations et études de situations concrètes

- Le Conseiller d'Insertion et de Probation : textes régissant les interrelations et études de situations concrètes (IS et OS)

- Le médecin coordonnateur : rôle, dispositifs, textes ...

- Le praticien traitant : textes régissant les interrelations et études de situations concrètes

#### Etudes de cas : écrits professionnels et outils de communication

- la communication/relation avec le patient (et la famille/conjoint/employeurs et médecine du travail)

- la communication/relation avec le conseiller d'insertion et de probation

- la communication/relation avec le juge de l'application des peines le rapport annuel (IS)

- la communication avec le juge des libertés et de la détention

- la communication/relation avec le patient et le praticien traitant (IS)

### DIAGNOSTIC, CLINIQUE ET THÉRAPEUTIQUE

#### Etat des lieux des prises en charge et recherche

Le(s) passage(s) à l'acte et la relation victime-auteur

Les prises en charge psychothérapeutiques

Les traitements pharmacologiques (règles de prescription, indications, surveillance) et prise en charge des comorbidités

Mise au point actualisée des données acquises de la science et spécificité de la recherche sur les auteurs de violences sexuelles

#### Les outils du médecin coordonnateur et du médecin traitant

- Les modèles de défense sociale et de réhabilitation (RNR Canada, GL-M)

- L'évaluation psychiatrique (théorie, clinique et outil)

- L'évaluation criminologique (théorie, clinique et outil)

- La dangerosité psychiatrique (théorie, clinique et outil)

- La dangerosité criminologique (théorie, clinique et outil)

#### Ethique

Secret, confidentialité et responsabilité juridique

Consentement, contrainte, demande de soins / Ethique médicale et défense sociale